

**DÉCISION DU 17 JUILLET 2017  
PORTANT CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES  
AU SEIN DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DE L'OFFRE LEGALE**

Le Président de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet ;

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles L.331- 19 et R. 331-9 ;

Vu l'avis favorable du comité technique du 4 juillet 2017 consulté conformément à l'article 27 de la délibération n°2011-007 du 13 octobre 2011 sur le projet de réorganisation de cette direction ayant pour conséquence la création de deux postes et parallèlement la suppression de deux postes ;

Vu les avis favorables du Collège du 11 mai 2017 et 13 juillet 2017 portant réciproquement sur la création de deux postes et la suppression de deux postes dans le cadre de la réorganisation de la DEOL ;

Considérant que cette restructuration s'inscrit dans un recentrage des postes liés à la mise en œuvre des missions et actions de l'institution en matière d'observation, de promotion et de développement de l'offre légale ;

**DÉCIDE**

**Article 1** : Est adopté l'organigramme annexé à la présente décision abrogeant l'organigramme antérieur régissant l'organisation des services.

**Article 2** : Sont ouverts à candidatures internes puis externes un poste de chargé.e de mission de sensibilisation et un poste de responsable des programmes d'études.

**Article 3** : Le poste de chargé.e de mission économie de la culture sera supprimé à compter du 15 septembre 2017.

**Article 4** : Le poste de chargé.e de mission sociologie des usages et développement de projets sera supprimé à compter du 15 septembre 2017.

Fait à Paris, le 17 juillet 2017  
Pour la Haute Autorité  
Le Président,

Christian Phéline

# Organigramme projeté

